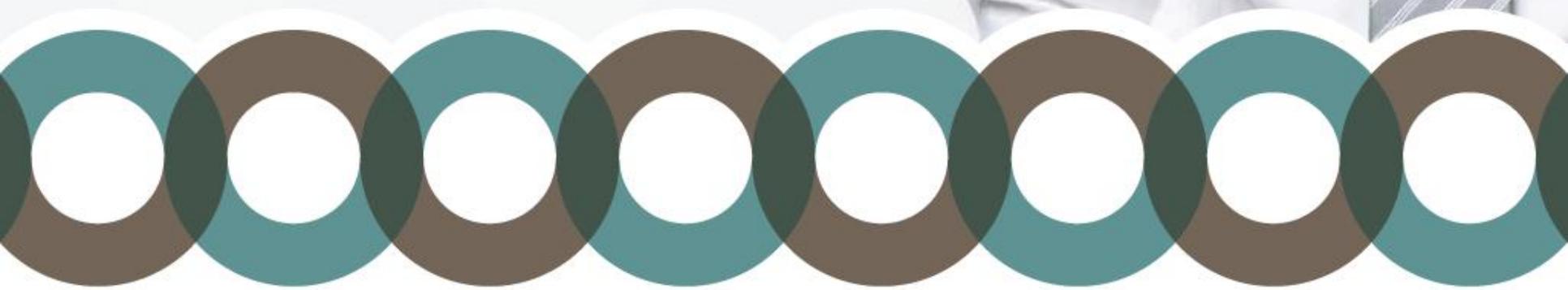




# Subventions de projets stratégiques



Conseil de recherches en sciences  
naturelles et en génie du Canada

Natural Sciences and Engineering  
Research Council of Canada

Canada

# 13 février, 2014

**Lucia Martinez**

**Programmes de partenariats de recherche**

**(613-996-4894**

**[Lucia.martinez@nserc-crsng.gc.ca](mailto:Lucia.martinez@nserc-crsng.gc.ca)**

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Ordre du jour

- Vue d'ensemble du programme
- Statistiques
- Nouveau pour 2014
- Exigences
- Processus d'évaluation et critères de sélection
- Liens hypertexte utiles
- Liste de conseils



# Programmes des PPR

## Partenariats stratégiques

- Subventions de projets stratégiques
- Subvention de réseaux stratégiques
- Projets de recherche concertée sur la santé
- Partenariat automobile du Canada

## R et D coopérative axé sur l'industrie

- Subventions de R et D Coopérative
- Professeurs-chercheurs industriels
- Chaires en génie de la conception
- Subventions d'interaction
- Subventions d'engagement partenarial
- Frontières de l'innovation
- Subventions d'ateliers de partenariat

## Commercialization

- Subventions De l'idée à l'innovation

## Formation dans l'industrie

- Bourses d'études supérieures à incidence industrielle
- Bourses de recherche de 1<sup>er</sup> cycle en milieu industriel
- Bourses postdoctorales de R et D industrielle
- Stages en recherche et développement industrielle

## Innovation dans les collèges et la communauté

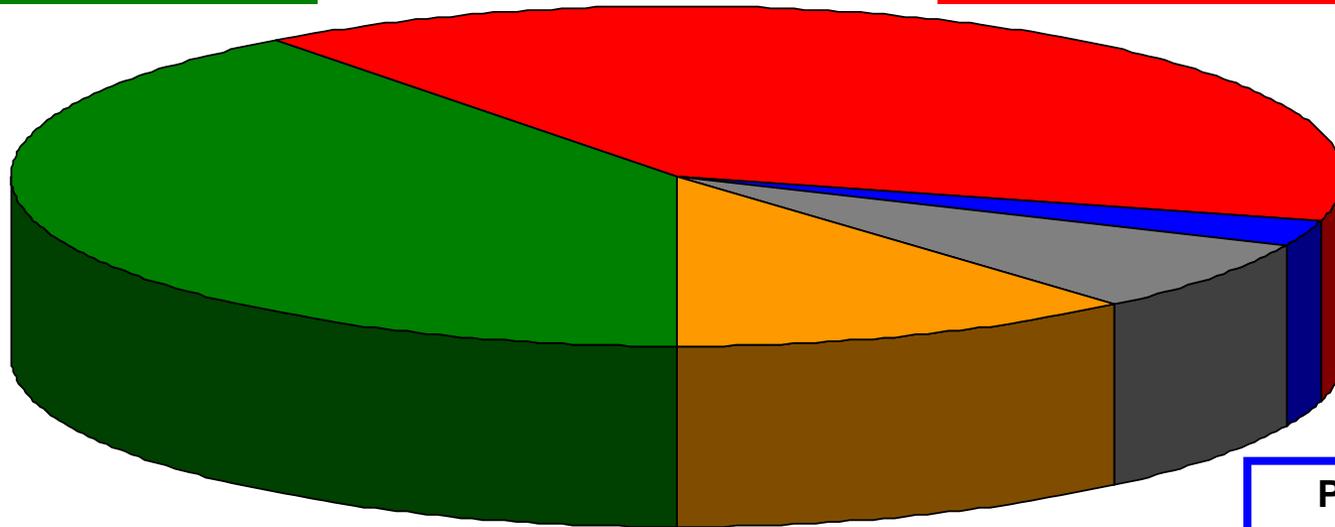
- Subventions de chaires de recherche industrielles pour les collèges
- Subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie
- Subventions De l'idée à l'innovation pour les collèges et les universités
- Subventions d'outils et d'instruments de recherche appliquée
- Subventions de recherche et développement appliquée
- Subventions de renforcement de l'innovation



# Budget des programmes de partenariats de recherche pour 2013-2014 (299\* millions de dollars)

Programme de partenariats  
stratégiques (33%)

Programme de R et D coopérative axé  
sur l'industrie (44%)



Programme d'innovation dans  
les collèges et la communauté  
(16%)

Programme de  
commercialisation  
(3%)

Programme de formation  
dans l'industrie (4%)

# Subventions de projets stratégiques (SPS)

## Objectif

- Accroître la recherche et la formation dans des **domaines ciblés** propres à améliorer de façon appréciable l'économie, la société ou l'environnement du Canada au cours des **dix prochaines années.**

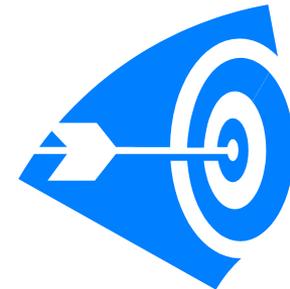
CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Pourquoi faire une demande de subventions de projets stratégiques?

- Important appui financier pendant au plus trois ans pour les étudiants, les stagiaires postdoctoraux, les produits consommables, l'équipement (le montant maximal pouvant être consacré à l'achat d'appareillage ou de systèmes spéciaux est de 150 000\$).
- Opportunité de voir les résultats de votre recherche utilisés à l'extérieur de l'université.
- Bien qu'il doive y avoir une participation non négligeable du partenaire, aucune contribution en espèces n'est requise.





# Domaines ciblés

Sujets de recherche prioritaires dans les domaines suivant:

- Technologies de l'information et des communications
- Sciences et technologies de l'environnement
- Fabrication
- Ressources naturelles et énergie

**NB:** Les domaines des sciences et des technologies de la santé et des sciences de la vie connexes s'inscrivent dans le cadre du [Programme de projets de recherche concertée sur la santé \(PRCS\)](#).

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Recherches ciblées

- De 3 à 8 sujets de recherche identifiés pour chaque domaine
  - au moins 80% du budget est alloué au financement de ces projets
- Projets exceptionnels en marge des sujets de recherche mais dans le cadre d'un domaine ciblé (jusqu'à 20% du budget)

**Les projets en marge des 4 domaines ciblés  
ne seront pas acceptés**



# Statistiques sur le concours de subventions de projets stratégiques

Année	Nombre de demandes	Nombre de subvention accordées	Taux de réussite
2013	314	75	23.5%
2012	314	81	25.8%
2011*	425	70	16.5%
2010	547	122	22%
2009	465	122	26%
2008	352	129	37%
2007	309	149	48%

\*Première compétition avec les nouveaux domaines ciblés

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Nouveau pour 2014

- Le CRSNG et Environnement Canada ont conclu une entente de trois ans en vertu de laquelle Environnement Canada s'engage à financer ou à cofinancer certains projets stratégiques dans le domaine ciblé Sciences et technologies de l'environnement.
- Des modifications visant des organismes subventionnaires de la France et du Japon ont été apportées à l'appel de propositions de projets de recherche concertée dans le cadre d'ententes internationales.



# Exigences

- Le projet doit s'inscrire dans l'un des domaines ciblés
- Les objectifs et la portée du projet doivent être définis clairement.
  - Durée de 1 à 3 ans.
- Au moins un organisme d'appui doit participer activement à toutes les étapes du projet et être en mesure d'appliquer les résultats de la recherche.
  - Une **contribution en nature** est exigée (contrairement à une contribution en espèces)



# Exigences pour les collaborations internationales

- Agence nationale de la recherche (France)
- National Science Council (Taïwan)
- Japan Science and Technology (JST) Agency (Japan)
- Research Foundation for the State of São Paulo (Brazil)

Les demandes de chercheurs canadiens doivent satisfaire à toutes les exigences relatives au programme SPS.

- S'inscrire dans l'un des domaines ciblés;
- Le candidat du projet CRSNG doit collaborer avec au moins un organisme d'appui canadien admissible.



# Organismes d'appui

## Secteur privé

- Entreprise établie et menant des activités de R et D ou de fabrication au Canada qui est en mesure d'appliquer les résultats de la recherche pour générer de la richesse ou créer de l'emploi. Aussi admissible: multinationales avec opérations (R et D ou fabrication) au Canada.

## Secteur public

- Organisme gouvernemental qui est en mesure d'appliquer les résultats de la recherche pour renforcer la politique publique. La demande doit démontrer clairement comment le projet relève de leur responsabilité en matière de politique publique.



# Organismes d'appui (suite)

**Ne peuvent être reconnus comme étant le seul organisme d'appui.**

- Organismes non gouvernementaux
- Laboratoires de recherche gouvernementaux
- Établissements de recherche étrangers
- Sociétés d'investissement en capital de risque
- Hôpitaux et cliniques



# Organismes d'appui (suite)

## L'organisme d'appui doit:

- Manifester son intérêt pour le projet (lettre d'appui, support en nature/en espèces, etc.);
- Participer à toutes les étapes du projet de recherche (développement de la demande, interaction avec les chercheurs et les étudiants, contribution à la direction du projet);
- Valider les résultats de la recherche;
- Donner une orientation en ce qui a trait à l'exploitation des résultats.



# Organismes d'appui (suite)

- **Références** [Lignes directrices relatives aux organismes participant aux programmes de partenariats de recherche](#)
- **À retenir:** Un organisme d'appui ne peut en aucun cas recevoir des fonds du CRSNG, y compris pour l'achat d'appareillage ou de fournitures, même à un prix réduit. Ces articles doivent être des contributions en nature (sous forme de dons ou de prêts).





Comment présenter une  
demande?

# Processus de demande

- Demande de subvention (formulaire 101), parties I et II
- [Formulaire de renseignements personnels](#) (formulaire 100) + c.v. des collaborateurs (6 pages max.)
- [Formulaire 183A](#) (renseignements sur le partenaire et les contributions)
- Lettre d'appui décrivant la participation du partenaire au projet (voir les instructions pour les points spécifiques devant être discutés)
  - **À retenir:** La lettre d'appui et le formulaire 183A doivent être signés par le directeur général (ou une personne occupant un poste de niveau équivalent).



# Proposition de recherche - Format

- 11 pages au total:
  - **Introduction** (~1 page) – décrivez clairement en quoi la recherche proposée est stratégique et adéquate au domaine ciblé. Si la demande est une resoumission, le mentionner et expliquez comment vous avez répondu aux préoccupations du comité de sélection.
  - **Section 1** (~7 pages) – objectifs, approche, méthodologie, rôles des membres de l'équipe
  - **Section 2** (~1 page) – plan de formation
  - **Section 3** (~1 page) – interactions avec les organismes d'appui, capacité des organismes d'appui à exploiter les résultats, [propriété intellectuelle](#)
  - **Section 4** (~1 page) – avantages pour le Canada
- Pages additionnelles – références (2 pages max.), rapport avec d'autres sources de financement, justification du budget, détails des contributions en nature.



# Prenez note:

- Collaborations en dehors des sciences naturelles et du génie – le CRSNG encourage les candidats à collaborer, dans la mesure du possible, avec des spécialistes travaillant dans des domaines autres que les sciences naturelles et le génie (max. de 30% du budget).
- **Rapport avec d'autres sources de financement** – il incombe au candidat de présenter suffisamment de renseignements permettant de clarifier tout lien ou chevauchement, sur le plan conceptuel ou financier, relatif aux travaux appuyés par le CRSNG ou d'autres sources de financement.
- Fournir le plus de détails possible dans la **justification du budget**. Démontrez comment les totaux présentés ont été obtenus. Les évaluateurs ne devraient pas avoir à deviner la provenance de vos totaux. Consultez [Utilisation des subventions](#)

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



Comment les demandes sont-elles évaluées?



# Calendrier du concours

- Date limite de présentation des demandes – **1 avril**
- Pré-sélection– **Mai/Juin**
  - Revue préliminaire par les comités de sélection
  - Les demandes non conformes ou avec des faiblesses significatives sont rejetées.
- Examen par les pairs (examineurs externes) – **Été**
  - Typiquement, trois par demande.
  - Expertise technique pour appuyer le comité.
  - Annexe C: vos suggestions.
  - Suggestions des membres du comité et base de données du CRSNG.
- Évaluation du comité d'experts – **Fin d'Août**
  - Demandes assignées à trois examinateurs.
  - Discussion et revue par le groupe en entier.
- Annonce des résultats – **Octobre**



# Processus de pré-sélection

- Si le nombre de demande est très élevée, un processus de pré-sélection sera appliqué.
- Les demandes seront évaluées par un comité de sélection selon les sept critères d'évaluation.
- Les demandes comportant d'importantes faiblesses seront retirées de la compétition et n'iront pas à l'étape de l'évaluation par des pairs.



# Processus d'évaluation

- Tous les projets sont évalués en fonction des sept critères
- Chaque critère est évalué sur une échelle de 1 (faible) à 4 (élevé). Pour plus de détails, consultez: <http://www.nserc-crsng.gc.ca/OnlineServices-ServicesEnLigne/instructions/101/f.asp?prog=spg>
- Chaque critère a la même pondération
- Seuls les projets obtenant une forte note **dans les 7 critères** sont admissibles au financement



# Critères de sélection

- ✓ Originalité de la recherche
- ✓ Qualité de la recherche
- ✓ Plan d'exécution du projet
- ✓ Qualité en recherche des candidats
- ✓ Possibilités de formation
- ✓ Interactions avec les organismes d'appui
- ✓ Avantages pour le Canada et pour les organismes d'appui

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Critères de sélection

- **Originalité de la recherche**

Le projet doit permettre de générer de nouvelles connaissances ou de mettre en application de manière novatrice des connaissances existantes.

- **Qualité de la recherche**

Le projet doit reposer sur une base scientifique solide et être réalisable sur le plan technique. Il doit s'inscrire dans l'un des domaines ciblés.



# Critères de sélection (suite)

- **Plan d'exécution du projet**

Le candidat doit présenter un plan d'exécution clair et cohérent démontrant que le projet devrait fort probablement permettre d'atteindre les objectifs visés dans les délais proposés.

- **Qualité en recherche des candidats**

L'équipe de recherche doit posséder toute l'expertise nécessaire pour atteindre de façon compétente les objectifs définis et mener à bien le projet.



# Critères de sélection (suite)

- **Possibilité de formation**

Le projet doit permettre à des étudiants et à d'autres personnes hautement qualifiées (PHQ) d'acquérir des compétences répondant aux besoins des organismes canadiens.

- **Interactions avec les organismes d'appui**

Les organismes d'appui doivent être en mesure de tirer parti des résultats de la recherche et participer activement à toutes les étapes du projet.



## **Critères de sélection (suite)**

- **Avantages pour le Canada et pour les organismes d'appui**

La proposition doit indiquer en quoi l'organisme d'appui profitera des travaux et démontrer que le Canada bénéficiera des résultats de la recherche dans un délai de dix ans.

# Liens hypertexte utiles

- Description du programme SPS: [http://www.nserc-crsng.gc.ca/professors-professeurs/rpp-pp/spg-sps\\_fra.asp](http://www.nserc-crsng.gc.ca/professors-professeurs/rpp-pp/spg-sps_fra.asp)
- Instructions pour la présentation des demandes: <http://www.nserc-crsng.gc.ca/OnlineServices-ServicesEnLigne/instructions/101/f.asp?prog=spg>
  - Critères d'évaluation
  - Conseils de présentation de la demande
- Comités de sélection: [http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Committees-Comites/programs-programmes\\_fra.asp](http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Committees-Comites/programs-programmes_fra.asp)
- Décisions de financement: [http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/FundingDecisions-DecisionFinancement/index\\_fra.asp](http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/FundingDecisions-DecisionFinancement/index_fra.asp)
  - Accès à la base de données sur les subventions et bourses



# Le top 10 de conseils

1. Commencez tôt! Profitez de l'expertise de votre bureau de la recherche et des employés du CRSNG. Ils sont là pour vous aider.
2. Rédigez votre proposition de façon claire, à l'intention de gens à l'extérieur de votre domaine et positionnez votre projet par rapport à l'état actuel des connaissances – une revue de la littérature ne devrait pas être la 1<sup>ière</sup> tâche du projet!
3. Soyez attentifs à tous les aspects de la demande, pas seulement la proposition de recherche (justification du budget, les contributions en nature, le rapport avec d'autres sources de financement).
4. Assurez-vous que le partenaire bénéficie activement des résultats et qu'il ne soit pas qu'un site de mise en oeuvre ou un client potentiel.
5. Expliquer clairement en quoi votre recherche cadre avec le domaine ciblé choisi.

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Le top 10 de conseils (suite)

6. Assurez-vous de l'entière participation de tous les membres de l'équipe de recherche (y compris les organismes d'appui).
7. Prenez connaissance du processus et des critères d'évaluation.
8. Adaptez votre formulaire 100 au programme auquel vous appliquez.
9. Expliquez les aspects de recherche appliquée de même que fondamentale de votre projet.
10. Demandez à un pair d'évaluer votre proposition en se basant sur les critères de sélection.

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



# Ressources

Pour toutes questions ayant trait aux domaines ciblés, à l'admissibilité des membres de l'équipe ou des organismes d'appui, ou sur les exigences, veuillez envoyer un courriel à:

[STRGR@nserc-crsng.gc.ca](mailto:STRGR@nserc-crsng.gc.ca)

Pour toutes questions/demandes de soutien technique concernant le processus de présentation électronique des demandes, veuillez contacter:

Service de dépannage: (613) 995-4273

[webapp@nserc-crsng.gc.ca](mailto:webapp@nserc-crsng.gc.ca)

**PARTENARIATSCRSNG.CA**

